



Janvier 2021

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne



La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en version colorée sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

Rédaction : les membres de la commission Communication et les Associations de la Commune. Les articles transmis par les Associations ne sont pas retouchés.

Impression : par nos soins, sur papier recyclé.

Mot du Maire

Les conseillers municipaux et les agents communaux se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2021. Que cette nouvelle année soit pour vous et vos proches, source de santé, joie, bonheur, réussite, de bons moments partagés et d'optimisme.

J'ai une forte pensée pour toutes les personnes malades ou isolées et celles qui nous ont quittées en cette année 2020. Je tiens à vous préciser qu'en cas de besoins, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est à votre écoute. Vous pouvez prendre contact en Mairie et une personne du C.C.A.S. se rapprochera de vous. J'en profite pour remercier l'équipe pour son implication et du soutien qu'elle vous apporte.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants. Nous regrettons de ne pouvoir organiser une soirée d'accueil à l'occasion des vœux, mais les conditions sanitaires ne nous le permettent toujours pas. Nous vous remercions d'avoir choisi notre Commune de Bourgs sur Colagne. Vous avez fait le bon choix et nous vous invitons, comme l'ensemble des habitants, à nous faire part de vos attentes et suggestions. Elles seront étudiées avec la plus grande bienveillance et objectivité, car telle est la conception que nous avons du rôle d' élu.

Je souhaite remercier les agents communaux pour leur implication chacun dans leur fonction au service de la Commune. Angélique, Annie, Bernadette, Chantal, Isabelle, Martine, Mélanie, Myriam, Régine (actuellement en stage de 20 semaines pour sa formation de secrétaire de mairie), André, Bernard, Jean-François, Maxime, Thierry et Jean-Philippe (employé dans le cadre de l'inclusion en entreprise, en partenariat avec l'ESAT de La Valette : une collaboration concluante). Un clin d'œil spécifique, en cette période hivernale, aux agents qui dès 3 heures du matin, s'activent pour nous permettre de nous déplacer dans les meilleures conditions. Mais difficile pour eux d'être partout en même temps !

Je remercie aussi, les maires délégués, les adjoints et les conseillers pour le travail accompli dans l'intérêt général. C'est tous ensemble, avec bienveillance, convivialité et innovation que l'équipe arrive à porter de nouveaux projets et à les concrétiser.

J'en profite pour remercier, tous les financeurs qui nous accompagnent toujours dans le cofinancement des projets structurants, innovants et ambitieux. Je citerai pour exemples :

1. **Le projet de « Mobilité Rurale à inventer »** sur lequel la Région Occitanie nous a déjà fait part de son soutien financier à hauteur de 50%, tout devrait être opérationnel avant l'été.
2. **Le complexe multifonctionnel : Maison du Temps Libre, bibliothèque, club des aînés, salles associatives et école** : le Département vient de s'engager à nos côtés avec l'accord d'une première subvention de 250 000€ pour la première tranche et une deuxième à venir. Nous sommes en discussion avec l'État afin de finaliser leur soutien financier. Le Directeur Académique Départemental et l'Inspectrice de la circonscription de Marvejols nous apportent leur soutien dans ce concept de mutualisation du lieu et d'intégration d'une nouvelle école dite « école d'avenir ». Lors de la prochaine gazette, j'aurai l'occasion de vous présenter cette orientation et les raisons. Vendredi 22 janvier, Madame la Préfète ou Monsieur le Secrétaire Général se déplacera, sur notre Commune, pour visualiser ces projets. Sans eux, il nous serait impossible de les réaliser. Un de nos rôles est d'optimiser au mieux ces investissements pour renforcer l'attractivité de notre territoire communal et intercommunal. Dans cette gazette, vous trouverez quelques autres exemples de projets avec les divers financeurs.

N'oublions pas que chacun à notre niveau nous pouvons contribuer au développement de notre territoire et à son attractivité. Soyons créatifs, innovants et osons ensemble, il n'y a pas de petites idées, ni de petits projets.

Notre Commune se trouvant à la croisée de la RN88 et de l'A75, mais aussi du Lot et de la Colagne, de l'Aubrac et du Gévaudan, nous avons donc une carte à jouer pour être attractif dans l'accueil de nouveaux habitants, mais également des touristes. Un groupe de travail, composé d'habitants de la Commune, de membres d'associations, d'élus et d'experts techniques, réfléchit aux projets que nous pourrions **développer tous ensemble autour de notre patrimoine architectural, paysager, culinaire et du chemin Urbain V**. Si ces thèmes vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter pour y contribuer. Cette année, un **circuit patrimonial** devrait voir le jour sous forme d'application, avec l'accompagnement de l'office de tourisme et du commerce du Gévaudan, ainsi que du Département. Et j'espère qu'aboutira aussi, **le parcours photo**, en collaboration avec le photo club Lot-Colagne. Soyez-en sûr, nous y travaillons et le défendons. Le PETR du Gévaudan nous accompagne pour le montage et le soutien financier de ce dossier. Le verdict au printemps !

Mot du Maire

De gros travaux ont été réalisés sur les chemins communaux, ceux-ci étaient actés avant notre élection. Je suis assez surpris du manque de respect de ce bien public par des véhicules qui ont circulé, malgré la fermeture de ces chemins le temps du séchage nécessaire pour les parties bétonnées. Ou encore, certains à moto, qui volontairement se sont amusés à dégrader ces travaux fraîchement réalisés. Heureusement, cela n'est pas une généralité. Mesdames et Messieurs, merci pour votre civisme et surtout, n'oubliez pas, que ce n'est juste que votre argent !

2020 a connu quelques rebondissements, pour se terminer avec une nouvelle période de confinement et de fortes contraintes sanitaires. Fin novembre, nous avons été interpellés par Madame la Préfète, du fait d'un nombre de cas positifs à la COVID-19 très anormalement élevé, hors établissements médico-sociaux. J'en profite pour remercier tous les salariés de ces établissements pour leur engagement au service des autres, malgré des risques importants de contamination. Après échange avec les services de l'État, quelques propositions d'accompagnement m'ont été proposées : port du masque obligatoire dans tous les espaces publics extérieurs, la fermeture des commerces même dits « essentiels », ... J'ai fait le choix de la transparence (les élus sont très souvent décriés pour en manquer) et j'ai volontairement communiqué en comptant sur le civisme, la responsabilité et la réactivité de nous tous. Je peux dire, maintenant, que ce choix était judicieux et je vous en remercie. En effet, dans les 15 jours qui ont suivi, le nombre de cas positifs a été divisé par 3. Cela ne s'est pas vérifié dans d'autres territoires ayant fait un choix différent. Mais, il nous faut encore rester prudents et je suis conscient des contraintes et sacrifices demandés. **Je vous rappelle que des masques tissus réutilisables sont à votre disposition en Mairie.**

Je tiens à apporter mon soutien aux commerces encore fermés suite à cette pandémie : le bar Urbain V (le tabac reste ouvert) et le restaurant le P'tit Marché, mais aussi à toutes les associations n'ayant pu poursuivre leurs activités, qu'elles soient culturelles ou sportives.

En cette fin d'année 2020, les parents d'élèves ont été sollicités pour inscrire leurs enfants, sur la **plateforme « eTicket »** pour accéder aux services communaux : Cantine et Garderie. Depuis janvier 2021, il n'y a plus de réservation « papier ». L'intérêt est de faciliter les réservations pour les parents, de simplifier la gestion de la facturation pour les agents communaux, mais aussi d'éviter un gaspillage de repas. Pour l'instant, le retour est très positif, nous restons à votre écoute.

Parce que la réussite éducative et scolaire de nos jeunes est l'une de nos priorités, nous avons décidé d'offrir à l'ensemble des enfants, mais aussi aux parents et grands-parents qui les accompagnent dans les devoirs, **un site dédié au soutien scolaire** allant du CP au Bac+2.

<https://www.soutienscolaire-bourgssurcolagne.com>

Vous trouverez toutes les informations dans la gazette. En cas de difficultés d'inscription, d'insatisfaction ou de satisfaction, n'hésitez pas à nous contacter, car votre retour est important.

Je vous rappelle que l'ensemble de l'équipe municipale et moi-même sommes à l'écoute de vos idées, remarques et répondrons à toutes vos questions. En plus de notre présence quotidienne sur le terrain, votre regard nous est indispensable.

Je vous réitère tous mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2021 et vous souhaite une bonne lecture.

Bien cordialement,

Votre maire,



Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Réhabilitation du bâtiment « La Grange »

Comme nous l'avions annoncé dans le dernier bulletin municipal, la Commune a lancé l'opération de réhabilitation du bâtiment "LA GRANGE". Dans cet espace communal financé par des aides de l'Etat et de l'Europe, plusieurs professionnels de la santé seront installés prochainement. Les opérations préalables aux travaux ont pris un certain retard du fait de la crise sanitaire. Néanmoins, les attributions de marché ont pu se faire cette fin d'année.

Les travaux ont démarré en décembre 2020, ils se poursuivront jusqu'à fin septembre 2021.

En plus de créer des locaux professionnels fonctionnels, un passage piéton dans ce bâtiment permettra de relier l'Avenue de la République à la Voie Romaine, et de faciliter la circulation entre le vieux village et les services installés sur l'Avenue de la République.

Réhabilitation du Bâtiment communal "LA GRANGE"

Maitre d'Ouvrage
Commune de Bourgs sur Colagne
26 Avenue de la République
48100 BOURGS-SUR-COLAGNE

Coût de l'Opération:
444 339,98 € HT

Création d'une maison médicale

Durée de l'opération: 10 mois + 1 mois de préparation
Maitre d'Œuvre:
Architecte LCD'O Atelier d'architecture
Priam & Allart
24 avenue de la République Le Monastier
48100 Bourgs sur Colagne

Ce projet a été cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural et AVEC LA PARTICIPATION FINANCIERE DE:
ETAT / Préfecture (DSIL) : 261 109,00 €
EUROPE / REGION (LEADER) : 39 854,72 €

Logos: LEADER, UNION EUROPEENNE, L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT, Occitanie, Préfecture de Lozère, STAPS DU GERSAIDAN LOZERE.

Ces travaux d'un coût global de 444 339,98 € HT sont financés par 300 963,72 € de subventions publiques (Etat + Europe/Région). Les loyers des entreprises locataires permettront de boucler le plan de financement.

Rénovation énergétique de 3 logements communaux

Avec l'aide de la Région, la Commune réhabilite les appartements communaux situés dans l'immeuble SAINT VINCENT au Monastier, à côté des ateliers communaux. Cette opération consiste, pour chaque appartement, à remplacer les chaudières à gaz vieillissantes par des pompes à chaleur et à isoler les planchers et les combles. Ces opérations ont un coût estimé de 32 753€ HT et seront financées par une aide de la Région Occitanie à hauteur de 11 814,85€ HT.

Nous espérons une économie du coût de la maintenance pour la collectivité et une augmentation du pouvoir d'achat pour les locataires.

Rénovation énergétique de 3 logements communaux, Immeuble « Saint-Vincent »
1, route de Chirac à Bourgs sur Colagne

Maitre d'Ouvrage
Commune de Bourgs sur Colagne
26 Avenue de la République
48100 BOURGS-SUR-COLAGNE

Coût de l'Opération:
32 753 € HT

Installation d'une pompe à chaleur par appartement et isolation du plancher bas et des combles

CE PROJET A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA RÉGION D'UN MONTANT D'UN MONTANT DE 11 814,85 €

Logos: La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée.

Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Service communal

Travaux

- ⇒ **7 kms d'élagage** ont été effectués sur les routes suivantes :
 - ⇒ Rouby - La Valette
 - ⇒ Les Redondes
 - ⇒ Alteyrac - Le Croizier
 - ⇒ D'autres élagages en bordure de route étaient prévus, mais au vue des intempéries, ceux-ci ont été interrompus pour le moment.
- ⇒ **Amélioration des chemins communaux** : Comme pour l'élagage, la neige ayant fait son apparition, la continuité de ces travaux est interrompue et reprendra dès que le temps sera plus clément.

Déneigement



- ⇒ **4 chasse-neige** : Ces derniers jours, ils tournent régulièrement : très tôt le matin et/ou tard le soir, afin de déneiger le plus rapidement possible les routes communales du Monastier, de Chirac et des hameaux. Les travaux d'élagage ont permis de favoriser le déneigement sur ces secteurs.
Les agents communaux œuvrent pour votre sécurité autant en semaine que les week-ends et jours fériés, de jour comme de nuit, et durant leur période de congés pour raison de service.
- ⇒ **2 petits engins équipés** : ces matériels permettent de dégager la neige des trottoirs et des ruelles, où le chasse-neige ne peut accéder.

Propreté

- ⇒ **Acquisition d'un aspirateur « Glutton » :**

Il s'agit d'un aspirateur, 100% électrique, qui permettra le nettoyage des rues, trottoirs et espaces publics. Cet outil, acquis aux enchères affiche 56 heures d'utilisation. Son prix initial était de 14 900 € et a été acheté pour 3 000 €.
Vous le verrez en action dès le printemps !



Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

De nouvelles colonnes pour le tri et le recyclage des cartons

Trop de cartons volumineux se retrouvent dans les ordures ménagères ou dans les bacs de tri et sont l'objet de nombreuses problématiques autant pour la collecte que sur les installations de traitement qui les recueillent : centre de traitement des ordures ménagères et centre de tri des emballages.

Face à ce constat, la Communauté de Communes du Gévaudan, qui poursuit ses efforts pour améliorer le tri des déchets, a décidé de tester la nouvelle formule proposée par le SDEE : mettre en place un point de collecte pour les cartons sur les principales Communes de son territoire.

Ainsi, pour essayer d'améliorer cette filière, de nouvelles colonnes, cubiques et design, destinées à la collecte des cartons « gros volume » (carton d'emballage, de déménagement, cagettes en carton...), viendront compléter le panel déjà bien garni des équipements de tri des déchets.



« La plupart d'entre nous l'oublie trop souvent, mais les cartons, bien triés, sont recyclables. Trier ses cartons, au même titre que le verre, le papier ou les emballages, doit donc devenir une habitude » souligne, Patricia BRÉMOND, Présidente de la CC du Gévaudan.

Placées aux côtés des colonnes de tri classiques sur les points-recyclage, ce ne sont pas moins de sept colonnes réservées aux cartons qui ont été mises en place le 1er décembre 2020 sur notre Commune:

- ⇒ Centre de secours
- ⇒ Mairie de Chirac (parking)
- ⇒ Place de la Liberté (pont SNCF)
- ⇒ Quartier Chambon (proche stade)
- ⇒ Place du Teil (salle polyvalente Colucci)
- ⇒ Quartier Saint-Amans (sous cimetière)
- ⇒ Le Bruel - Bord RD 56



La Communauté de Communes tient cependant à rappeler quelques règles de bon sens :

- les cartons doivent être pliés et débarrassés de tous plastiques (sauf le scotch) et polystyrènes avant d'être déposés dans ces colonnes ;

- les cartons qui seraient déposés au pied des colonnes ne pourront être valorisés et seront collectés et traités avec les ordures ménagères, générant des coûts supplémentaires (environ 100 € la tonne);

- enfin, les colonnes à cartons sont réservées en priorité aux petits apports ainsi qu'aux personnes n'ayant pas la possibilité de se rendre à la déchèterie. Vous êtes un particulier, un artisan ou un commerçant et vous devez jeter de grandes quantités de cartons ? Pour ne pas saturer les colonnes, apportez-les directement à la déchèterie. En plus de vos cartons, cela vous permettra de trier et valoriser tout autre type de déchet qui doit aller à la déchèterie.

La Communauté de Communes du Gévaudan insiste sur le fait que cette collecte des cartons « gros volume » est expérimentale et ne sera pérennisée que si les règles énoncées ci-dessus sont strictement appliquées. Enfin, cette nouvelle collecte n'a pas vocation à se substituer à la déchèterie qui reste le moyen privilégié pour le tri et la valorisation des déchets encombrants.

Extrait du communiqué de presse - SDEE

Ça bouge à Bourgs sur Colagne...

Félicitations et remerciements

Un grand merci au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (D.A.S.E.N.), Monsieur Falco et Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale pour ce déplacement à Bourgs sur Colagne afin de féliciter les enfants des 3 écoles et l'équipe enseignante pour la réalisation de ces magnifiques cartes. La collectivité avec le CCAS étant à l'origine de cette idée, un tel soutien est appréciable.



Ces cartes ont été très appréciées, par nos aînés, lors de la distribution du panier de produits achetés chez les commerçants de la Commune.

Un peu de baume au cœur en cette période d'isolement inhabituel.



Comme évoqué par Monsieur le DASEN:

« Donner sans attendre de recevoir pour nourrir le lien intergénérationnel ».

BRAVO et MERCI aux enfants et enseignants des écoles Marceau Crespin, Claude Erignac et Sainte Angèle pour ces réalisations.

Merci à l'équipe du CCAS et aux maires délégués pour ce suivi et cette organisation.

Réunion de travail : L'avenir de notre territoire

Réunion de travail très constructive : en présence de Monsieur le D.A.S.E.N., de Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de circonscription, des architectes et des élus.

Une réunion pour construire l'avenir de notre territoire autour :

- ⇒ De l'école de territoire,
- ⇒ De l'égalité filles-garçons,
- ⇒ Des espaces pour des relations équitables,
- ⇒ Des espaces partagés,
- ⇒ ...



Actualités Municipales



Nouvelle application de réservation des repas et de la Garderie



eTicket arrive à Bourgs sur Colagne.

eTicket va simplifier et améliorer la gestion et réservation de la restauration scolaire et de la garderie périscolaire sur nos écoles. L'intérêt est de gagner du temps pour les familles, mais également pour faciliter le travail des agents communaux.

Les parents accèdent à leur portail depuis un simple navigateur Internet via le site de la mairie (Vos démarches/eTicket portail famille) ou un smartphone (télécharger l'application eTicket portail famille). 110 familles se sont déjà inscrites pour 2021.

Ils disposent d'un outil pour la gestion de leurs emplois du temps, le paiement sécurisé de leurs factures, la mise à jour de leur dossier et l'échange de documents et d'informations avec le service scolaire, comme les menus par exemple.



De l'inscription à la facturation, toutes les informations sont centralisées et disponibles à tout moment et partout.

Circuit patrimonial sur notre Commune

Le département lance une application gratuite pour découvrir la Lozère grâce à des circuits patrimoniaux : fours à pain, lavoirs mais aussi légendes et monuments historiques.

L'office de tourisme Gévaudan destination a proposé avec la communauté de Communes du Gévaudan les deux communes ayant des circuits patrimoine Bourgs sur Colagne et Marvejols.

Pour l'instant Marvejols et le Monastier ont été retenus.

Face à ce projet qui verra le jour avec **l'application BALUDIK** (téléchargeable à partir de tous les Smartphones) un groupe de pilotage a été créé pour Chirac et le Monastier. Nous préparons donc Chirac même si dans un premier temps seul le parcours du Monastier sera réalisé.

Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui y ont participé :

- Mesdames Bonnardel Ginette, Nouet Simone qui avaient créé le Petit Patrimoine, toutes les deux nous faisant vivre ce passé avec un tel enthousiasme que nous étions tous subjugués.

- Mesdames Espanol Françoise, Soulier Thérèse, Faudon Délia, Messieurs Dastarac Didier et Mazot Jean Paul qui ont tous mis un grand cœur à l'ouvrage d'autant que pour eux la connaissance du patrimoine local est capitale : <<Sans mémoire, pas d'avenir>>.

- Madame Nathalie Bonnal, Directrice de l'Office du Tourisme,

- L'Association Nomade

- Les élus, Michèle Castan, Martial Maliges, Serge Chazalmartin, qui suivent la mise en place de ce projet.

Actualités Municipales

« Prof Express »

« Chers parents et jeunes »,

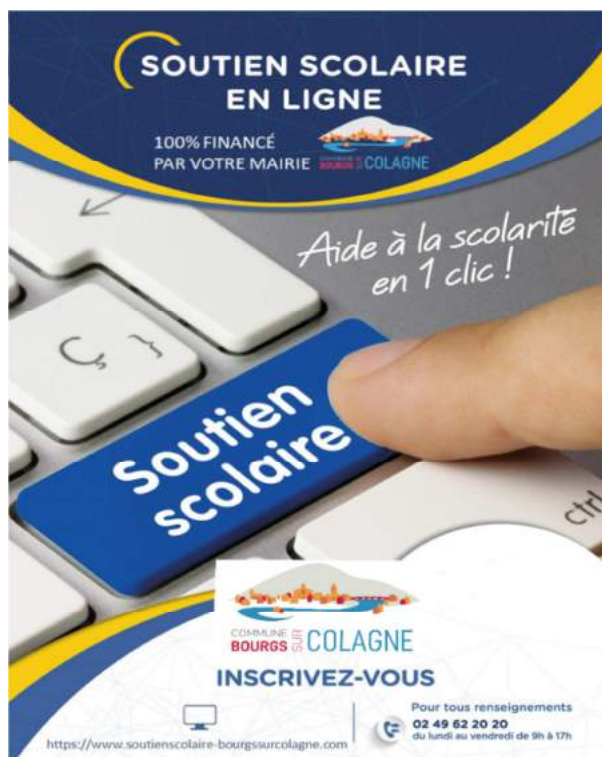
Parce que la réussite éducative et scolaire de nos jeunes est l'une de nos priorités.

Nous avons le plaisir de vous offrir une solution de soutien aux devoirs.

Tous les élèves qui le souhaitent, du CP au BAC+2, peuvent bénéficier d'un soutien scolaire, tous les jours, grâce au partenariat que nous venons de signer avec Prof Express.

Les engagements pris par Prof Express sont «un déblocage dans la soirée, entre 17 et 20 heures sauf le vendredi, en cas de difficultés» et «notre savoir-faire est la mise en relation de l'élève avec un enseignant lorsqu'il est bloqué dans ses devoirs». Deux solutions possibles :

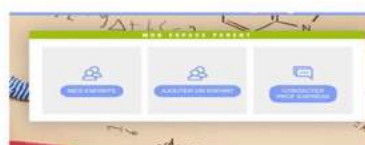
- ⇒ Soit par classe virtuelle (Chat ou visioconférence).
- ⇒ Soit par téléphone (l'enseignant rappelle l'élève à l'heure souhaitée).



PROCÉDURE D'INSCRIPTION



- 1 – Je me connecte sur : <https://www.soutienscolaire-bourgsurcolagne.com/>
- 2 – Je clique sur « CRÉER UN COMPTE PARENT » et je crée mon identifiant parent et mon mot de passe
- 3 – Je renseigne les informations parent qui me sont demandées
- 4 – Je valide mon inscription



- 5 – Une fois sur mon espace parent, je clique sur « AJOUTER UN ENFANT » et je réalise l'inscription de chaque enfant (un identifiant différent pour chacun, le mot de passe peut être le même pour toute la famille.)

Information importante : L'inscription est validée par le service technique dans les 48h sur les heures d'ouverture de l'agence (du lundi au jeudi de 9h à 17h et jusqu'à 16h le vendredi)

En supplément à ce service, tous les jeunes ont également accès à des ressources pédagogiques en ligne, ainsi qu'à un documentaliste pour accompagner les recherches.

Prof Express apporte une aide réelle, constructive dans le cursus scolaire et donne toutes les chances de réussite à nos jeunes. Une égalité des chances pour tous les jeunes de Bourgs Sur Colagne, sans oublier le soutien aux parents dans l'encadrement de la scolarité de leurs enfants.

L'entreprise Prof Express est agréée par l'Education Nationale.

Maintenant les jeunes, c'est à vous de jouer et nous vous souhaitons un BEL AVENIR.

ZOOm sur les Incivilités...

Vitesse excessive

Vous avez été nombreux à nous faire part de vos stupéfactions concernant les incivilités routières, essentiellement sur la vitesse excessive dans nos villages :

Routes de l'Aubrac RD56, du Chambon, des Tuiles, de Chirac, du Colonel Crespin, de la Fare, Croix des Anglais, Route Départementale 809 : entrée de Chirac et au Monastier.

Heureusement, pour l'instant, aucun accident grave n'a encore eu lieu. Cet incivisme routier ne concerne pas tous les automobilistes, mais représente environ 20% d'entre eux.

Ce problème est récurrent puisqu'un devis avait déjà été signé, pour la route de La Croix des Anglais, raison pour laquelle, nous avons installé les bandes rugueuses commandées. Force est de constater que l'efficacité de ce dispositif est très réduite, nous recherchons donc d'autres solutions.

Il en est de même au niveau du giratoire à l'entrée du Monastier : la signalisation en place est réglementaire et a été validée par le service des routes du Département. Mais nous travaillons, là aussi, en raison des excès de vitesse, à trouver d'autres moyens d'actions.

Plusieurs solutions sont à l'étude :

- ⇒ Un comportement citoyen,
- ⇒ Les avertisseurs de dangers (panneau de signalisation, marquage spécifique, ...),
- ⇒ Ralentisseurs de trafic (chicane, dos d'âne, passage piéton surélevé, îlot central,...),
- ⇒ Le rétrécissement des largeurs de voie de circulation,
- ⇒ Les feux tricolores comportementaux avec radar de détection de vitesse,
- ⇒ Des contrôles répressifs de vitesses (la Gendarmerie en effectuant déjà d'elle-même).

Pour l'instant, nous optons sur le civisme de chacun.

Ayons un comportement citoyen !

Respectons nos voisins et le Code de la Route !

La sécurité routière est l'affaire de tous.

Nos bêtes à poils... Respect des règles

Pour bien commencer cette nouvelle année, pensez au respect de chacun.

Pour le bien être des habitants de notre commune et le « vivre ensemble » nous vous rappelons quelques petites règles de vie, pour un bourg plus propre et plus serein pour chacun.

- Penser à ne pas laisser vagabonder vos animaux de compagnie pour ne pas créer de gêne de voisinage (déjections et aboiements). A ce jour, plusieurs plaintes ont été signalées.

- Tenir en laisse votre animal lors de la promenade et surtout veiller à ramasser leurs crottes dans un sac prévu à cet effet.

Nous vous rappelons que des bornes équipées de sachets pour cet usage (Toutounet) sont à votre disposition



Nous vous remercions de votre engagement citoyen responsable.

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Nous terminons cette année 2020 avec un manque pour la majorité d'entre nous car nous avons besoin de rencontres conviviales ou autres et nous en avons été privés.

Gageons que 2021 sera probablement, après un début peu engageant, porteuse de rencontres, de soirées, de moments festifs, de conférences sur le bien-être, de la prévention en général.

L'année qui s'achève a cependant été riche d'actions :



- La réalisation des magnifiques cartes par les enfants des trois écoles (École Erignac, Marceau Crespin et Sainte Angèle) a débuté après Toussaint. Ils avaient tous à cœur de souhaiter un joyeux Noël **aux personnes âgées**. Nous tenons à les en remercier ainsi que leurs professeurs, les directeurs qui ont acceptés de participer immédiatement.



- Les colis solidaires, qui ont été faits par une famille, ont permis d'égayer Noël **pour des enfants, des adolescents mais aussi des adultes**. Un grand merci à cette famille pour sa générosité, son souci de l'Autre.



- Des colis ont été distribués par le CCAS **pour les personnes de 75 ans et plus** (ne pouvant organiser le repas convivial des aînés compte tenu de la situation sanitaire).

- **Pour les personnes de 65 ans et plus**, un courrier leur est parvenu avec la photocopie de cartes des enfants. Dès que cela sera possible, une rencontre conviviale et animée sera organisée.



- **Pour les jeunes**, une aide même modeste (30 €) leur est attribuée pour présenter le code. La voiture dans nos zones rurales est indispensable.

Pensez à vous inscrire en mairie.

-Si vous avez besoin de renseignements ou d'aide, n'hésitez pas à appeler la Mairie : 04 66 32 72 17 ou le 04 66 32 70 06. Un rendez-vous sera organisé si nécessaire. Merci à l'équipe du CCAS qui a accepté de mettre en place des référents qui en cas de crise peuvent vous appeler et ainsi permettre un lien pour vous accompagner.

- Avant de terminer, nous en profitons pour vous souhaiter à tous une bonne année 2021 pleine d'espérance, de joie, de bonheur mais surtout de santé, nous l'espérons du fond du cœur !

Zoom sur ...

Commémoration « atypique » du 11 Novembre

Cette année, confinement oblige, la cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée en comité restreint. Les rassemblements de plus de 6 personnes étant interdits sur la voie publique, seuls des élus ont pu être présents pour rendre hommage aux morts de la première guerre mondiale.

A 11h30, des élus se sont retrouvés devant le Monument aux Morts du Monastier.

Après lecture du message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre Déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, un dépôt de gerbe est effectué puis le nom des 20 soldats tombés en 2020 pour la France est égrené.

La cérémonie s'est terminée par une minute de silence.



Les élus se sont ensuite rendus au Monument aux Morts de Chirac pour y reproduire la même cérémonie.

Même si la cérémonie n'a pu se tenir comme à l'accoutumée, il nous est apparu nécessaire d'honorer la mémoire de ceux qui sont morts pour notre Patrie.

N'oublions pas non plus que dans le monde, nos soldats continuent à payer un lourd tribut au nom de la Liberté, cette année encore, ce sont 20 combattants qui sont morts au nom de sa défense.



La Presse en parle

De l'ESAT à la Commune : une évolution de carrière à saluer

Parcours –Newsletter du Clos du Nid - publié Janvier 2021

M. Jean-Philippe BROCARD est accompagné par l'ESAT La Valette depuis une quinzaine d'année, et qui par conséquent fait preuve d'une grande polyvalence d'un point de vue technique.

Au cours des dernières années, il intervenait régulièrement auprès de la Mairie de Bourgs-Sur-Colagne, dans le cadre d'une prestation de service ponctuelle, pour réaliser l'entretien des locaux.



Cette Commune a décidé de recruter Jean-Philippe BROCARD le 1^{er} septembre dernier pour étoffer son équipe d'employés polyvalents pour un CDD d'un an. Plus qu'une réflexion sur une organisation nouvelle des équipes municipales, c'est le projet d'inclusion d'un Usager d'ESAT qui s'est concrétisé, grâce à la volonté d'une municipalité particulièrement engagée en ce sens, notamment M. Le Maire, Lionel BOUNIOL, et son adjoint chargé des travaux, M. Olivier FOLCHER.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en version colorée sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

« Rentrée masquée »

L'école Publique Claude Erignac a ouvert ses portes le mardi 1^{er} septembre pour accueillir 76 élèves impatients de retrouver leur professeur et leurs camarades.

A cause des risques liés au Covid, cette rentrée a été particulière avec la mise en place des gestes barrières : lavage des mains, masque pour les adultes, distanciation, pas de mélange de classes... Heureusement, ces habitudes avaient été prises après le déconfinement en mai dernier.

Malgré ces mesures contraignantes, tout le monde avait le sourire au moment des retrouvailles : qu'il est bon de revoir ses amis et de pouvoir partager avec eux des souvenirs de vacances et des jeux de récréation ! Les cahiers vont pouvoir à nouveau se remplir de textes et de chiffres.

L'équipe enseignante et l'Association des parents réfléchissent déjà aux projets d'école mais avec prudence car « Chat échaudé craint l'eau froide » : Un voyage pour la classe de CM, un projet musical inter-classe, les sorties sportives, le cycle natation, l'école de pleine nature pour les plus petits, une découverte de l'Aubrac,...

Nous remercions Sandrine, Bernadette, Valérie et Martine qui ont rouvert la cuisine de notre cantine d'où s'échappent déjà les odeurs envoûtantes des fins de matinées.

Nous souhaitons la bienvenue à Sylvia et à Sacha, nos deux nouveaux professeurs.

Enfin, nous souhaitons également à tous et particulièrement à nos nouveaux inscrits, Camille, Robin, Mathis, Célia, Laurine, Tony et Manon une bonne année scolaire 2020 – 2021



École Publique «Claude Érignac»



L'école de la nature



La nouvelle salle de classe des PS

C'est une année bien particulière et mémorable qui s'achève à l'école Claude Érignac. Le protocole sanitaire renforcé a eu raison des échanges et du partage qui font la force des apprentissages. Cependant, l'équipe pédagogique, soutenue par la municipalité et par l'inspection a décidé d'orienter le projet d'école 2020 / 2022 vers l'éco-responsabilité et ainsi proposer des actions concrètes en lien avec notre école, notre territoire et notre avenir. L'objectif pour l'établissement est d'obtenir le label national E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable) après avoir été récompensé « Ecole Numérique » il y a deux ans. Pour ce faire, chaque classe aborde des thèmes en lien avec la nature, la consommation, le traitement des déchets.

La classe de CM travaille avec le Parc Régional d'Aubrac et l'Agence de mobilité pour réfléchir à l'impact des transports et pour proposer une journée « école sans voiture » en juin.

Les CP, CE1, CE2 bénéficient de l'intervention du REEL48 pour comprendre et résoudre le problème de l'accumulation des déchets. En liaison avec le Parc, les CP étudient la faune nocturne qui vit à proximité de l'école.

Les élèves de MS GS effectuent une enquête sur le paysage et l'éco-système montagnard avec l'étude des saisons sur l'Aubrac au formidable site de Bonnecombe.

Enfin, les plus petits bénéficient du dispositif « Ecole de la Nature » avec l'aide d'Agnès Mallet, conseillère pédagogique maternelle. Focus sur cette action singulière :

« Maîtresse Florence des toutes petites et petites sections s'est lancée dans l'aventure de la classe au plein air. Ce projet a longuement mûri dans l'esprit de l'institutrice au fil de formations, de congrès, de réunions professionnelles et d'échanges divers et variés.

Il restait à trouver un espace proche pour se lancer. Nous remercions M. Alla qui nous autorise à investir son terrain près de la Colagne entre forêt et prairie.

Tous les mardis matins depuis mi-septembre et quelle que soit la météo, la petite troupe prend possession des lieux pour explorer l'environnement, développer une aisance physique, mettre ses sens en éveil,... Bref, se reconnecter à la nature pour ressentir, réfléchir et découvrir de façon individuelle et collective.

Cette belle initiative est rendue possible grâce à la compréhension et l'aide des parents qui équipent les enfants en fonction des conditions climatiques.

Est-ce un succès ? Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil aux photos prises lors de ces matinées pour se convaincre, tant les regards des petits sont remplis d'émotions. »

Association des Amis de l'école laïque du Monastier : une fin d'année réussie

En cette fin d'année 2020, le traditionnel loto et l'incontournable marché de Noël monastérien ont laissé place à une tombola et une vente de chocolats organisées par l'association.

La tombola a eu un agréable succès et a permis à six heureux gagnants de profiter de bons achats et de paniers (très) garnis pour les fêtes de Noël.

La vente de chocolats a ravi les papilles des familles qui ont pu déguster les créations de la chocolaterie de Saint Germain du Teil.

Enfin, les membres de l'association ont joué leur rôle de lutins de Noël en préparant un goûter pour les enfants de l'école qui ont également eu le bonheur de découvrir des cadeaux portés par un bonhomme rouge durant la nuit dans leur classe. Paraît-il qu'une certaine "Covid" l'aurait empêché de venir montrer sa belle barbe aux écoliers...

L'association espère pouvoir porter d'autres nouveaux et beaux projets en 2021 et souhaite une belle année à tous les habitants de Bourgs sur Colagne !

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en version colorée sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

École Publique «Marceau Crespin»



Le premier trimestre s'est achevé et malgré toutes les contraintes sanitaires, les enfants ont pu profiter de l'ambiance de Noël grâce aux enseignants et à l'Association des parents d'Elèves. En effet, si la traditionnelle soirée festive n'a pas pu se dérouler comme à l'accoutumée, le vendredi 18 décembre, les membres du bureau de l'APE sont venus distribuer à chaque enfant et à chaque adulte de l'école un bonnet de Noël afin de rendre cette journée conviviale. Autre surprise, le père Noël était passé dans les classes avec des cadeaux communs mais également un petit cadeau et des gourmandises pour chaque enfant. Ils ont ainsi reçu une jolie gourde remplie de bonbons et les classes ont été gâtées avec des nouveaux jeux et des livres que les élèves ont découvert avec joie.

Les élèves ont également participé à la solidarité entre les générations en décorant de jolies cartes de vœux à destination de nos aînés sous l'impulsion de la commune. Les trois écoles de Bourgs sur Colagne ont d'ailleurs été félicitées par Monsieur le DASEN et Mme l'Inspectrice de l'Education nationale mardi 5 janvier à la salle du Temps libre pour cette action. Les cartes ont été distribuées avec les paniers que la commune offre aux personnes âgées. Ce projet fut l'occasion d'échanger sur les notions de solidarité, d'entraide, de don de soi mais a également permis aux enfants de faire part de leur inquiétude ou leur tristesse vis à vis de leurs grands-parents. Offrir quelques instants de bonheur aux autres leur a beaucoup apporté.

Ce premier trimestre s'est donc achevé et nous félicitons tous les enfants qui ont suivi les règles avec sérieux mais également bonne humeur car comme disent certains:

„L'important, c'est d'être ensemble et de continuer à venir à l'école !“.

Les projets ont également dû être adaptés ou reportés mais les enseignants continuent à construire l'avenir avec, pour la classe maternelle, le projet jardin. Tous les vendredis matin, c'est „école dehors“ avec du jardinage, du nettoyage, des découvertes dans le petit jardin. Viendront ensuite les sorties au „Jardin de Cocagne“ pour découvrir le métier de jardinier, la culture des légumes et bien d'autres choses encore.

Les classes de cycles 2 et 3 vont quant à elles, reprendre les sorties sportives avec des séances ski de fond au Col de Bonnecombe.

La fréquentation de la bibliothèque devrait recommencer fin janvier.

D'autres sorties et projets sont à l'étude et seront ajustées au fur et à mesure des contraintes sanitaires.

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année!

Noël à l'école Sainte-Angèle

Pour nous préparer à Noël, durant le temps de l'Avent, nous avons réalisé trois actions avec les enfants en lien avec la phrase « Noël c'est penser aux autres » :

- 1- Chaque enfant a réalisé **une carte de vœux pour une personne âgée de la commune** : dessins, gommettes, petits mots... Les cartes ont été distribuées aux personnes âgées pour les fêtes. Ce projet a été initié par le CCAS de la commune.
- 2- Nous avons réalisé **une grande fresque collective pour les Sœurs Ursulines**. (photo). Depuis le mois de mars nous n'avons pas vu les sœurs, nous leur manquons et elles nous manquent aussi. Même si nous ne pouvons pas être tous ensemble physiquement, grands et petits, nous avons fait ensemble une belle fresque collective pour Noël aux Sœurs. La fresque est passée de classe en classe afin que chaque enfant puisse y faire un dessin, marquer un petit mot... La fresque orne leur salle à manger. Les sœurs ont plaisir à chercher les prénoms des enfants et à admirer l'ensemble. Nos dessins et petits mots leur rappellent que nous pensons à elles.
- 3- Enfin nous avons souhaité penser aux plus démunis en leur apportant de la douceur pour Noël. Pour cela nous avons fait des « **BOITES DE NOEL** ».



Le principe est simple : dans une boîte à chaussures décorée, les enfants ont mis à l'intérieur une « douceur » qu'ils ont ramenée de chez eux ainsi que des cartes et petits mots. Une fois les 21 boîtes finies, nous les avons remises à l'association du Secours Populaire afin qu'elles soient distribuées pour Noël.

Les enfants se joignent à tous les membres de la communauté éducative pour adresser aux habitants de Bourgs sur Colagne leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2021.

APEL Sainte Angèle

Malgré un contexte difficile, l'APEL Sainte Angèle a su participer à la vie scolaire des enfants de l'école. Nous avons financé et préparé les goûters des élèves qui ont participé au cross de l'UGSEL au mois d'Octobre. Début décembre, les bénévoles ont proposé une vente de brioches à hyper U Cœur Lozère.

Malheureusement, le traditionnel spectacle de Noël n'a pas pu être organisé en raison du contexte sanitaire. Toutefois, l'APEL a pris en charge le repas de Noël de l'ensemble des élèves de l'école et chacun a pu repartir avec un goûter que le Père Noël a amené avec plein de cadeaux.

Pour 2021, d'autres projets sont d'ores et déjà à l'étude mais suspendus à l'évolution de la situation sanitaire. Nous ne manquerons pas de vous en faire part en temps voulu.

Les membres du bureau de l'APEL Sainte Angèle vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

Le bureau de l'APEL Sainte Angèle

Prévention sur le risque ...

A l'intoxication au monoxyde de carbone !

Ce gaz inodore incolore et sans saveur peut être mortel.

Nous venons de rentrer en période hivernale. Cette saison présente le plus de risque de voir apparaître des intoxications au monoxyde de carbone.

En effet, le monoxyde de carbone (CO) est un gaz inodore, incolore, indétectable par l'homme. Sa production résulte d'une mauvaise combustion. Tous les modes de chauffage, de production d'eau chaude et plus généralement tous les appareils de combustion, sauf l'électrique, peuvent produire du CO.

Sont concernés les appareils à essence, mazout, gaz, bois, pétrole... Le problème vient de l'utilisation d'appareils mal réglés, d'une mauvaise évacuation des produits de combustion ou d'une mauvaise ventilation de la pièce où se trouve l'appareil.

Soyez vigilant lorsque vous éprouvez des maux de tête, des vertiges ou si vous faites un malaise. Ces symptômes doivent vous alerter sur une possible intoxication au monoxyde de carbone, notamment s'ils s'atténuent quand vous changez de pièce. Lors d'une intoxication massive, la victime tombe dans le coma, le risque est alors mortel. En France, plus de 200 morts par an sont à déplorer.

Afin de prévenir les risques, vous pouvez adopter de simples gestes :

- ⇒ Pour vous chauffer n'utilisez jamais d'appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero...) ou des appareils non utilisés depuis plusieurs années.
- ⇒ N'utiliser pas des chauffages d'appoint en continu. Ces appareils doivent fonctionner en intermittence, ne jamais les utiliser pendant que vous dormez.
- ⇒ N'obstruez pas les grilles de ventilation, même par grand froid.
- ⇒ Aérez quotidiennement les habitations même par temps froid.
- ⇒ Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments et non dans des lieux clos. Ils ne doivent jamais être utilisés à l'intérieur.
- ⇒ Équipez votre maison d'un détecteur de CO.
- ⇒ Faites réviser annuellement vos appareils de chauffage (chauffe-eau, chaudière, poêle,...)

Si vous avez le moindre doute :

- ⇒ ouvrir en grand : portes et fenêtres et évacuez les lieux,
- ⇒ appeler le 15, le 18 ou le 112.

Pour en savoir plus :

- ⇒ <http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr> - Dossier intoxications au monoxyde de carbone.
- ⇒ <http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/970.pdf>

Contact : ARS - délégation territoriale de la Lozère / Tél : 04 66 43 40 89 / dd48-sante-environnement@sante.gouv.fr

Article issu du site de la Préfecture Lozère : <https://www.lozere.gouv.fr/Publications/Communiqués-de-presse/Archives-communiqués-de-presse/Attention-au-monoxyde-de-carbone>

Bibliothèques

Ami-e-s lecteurs

Dans ce contexte sanitaire, nos bibliothèques ne peuvent accueillir le public dans les conditions « normales ».

- ⇒ **Pour la bibliothèque du Monastier**, les lecteurs auront la possibilité d'échanger les livres avec de nouveaux ouvrages, en respectant les gestes barrières (*dans l'attente de retour des conditions habituelles*) :

**Tous les premiers mercredi des mois à venir
de 10h à 11h**

*Nous sommes conscients des désagréments que nous impose la situation.
Au plaisir de se retrouver dans ces lieux de culture.*

Les encadrants des bibliothèques

- ⇒ **Pour la bibliothèque de Chirac**, les modalités pour échanger vos livres vous seront communiquées ultérieurement par voie de presse, affichage, et sur le « panneau » lumineux.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en version colorée sur le site : <https://www.bourgsurcolagne.fr/>

Club des Randonneurs de la Fare

2020

« Annus Horribilis ».

C'est sans regret que les Randonneurs de la Fare ont clos le 17 décembre dernier, par une rapide sortie sur le Plateau du Poujoulet, leur année 2020.

Un automne aux conditions météorologiques exécrables et deux périodes de confinement sanitaire auront eu raison d'une programmation prometteuse.

C'est avec frustration que les randonneurs ont dû renoncer à aller arpenter les hauteurs du Château d'Estaing ou de la Croix du Pal en Aveyron, à gravir les Causses surplombant Mende ou admirer le Chaos de l'Hermet ou le Mausolée de Lanuejols et bien d'autres trésors de notre département.

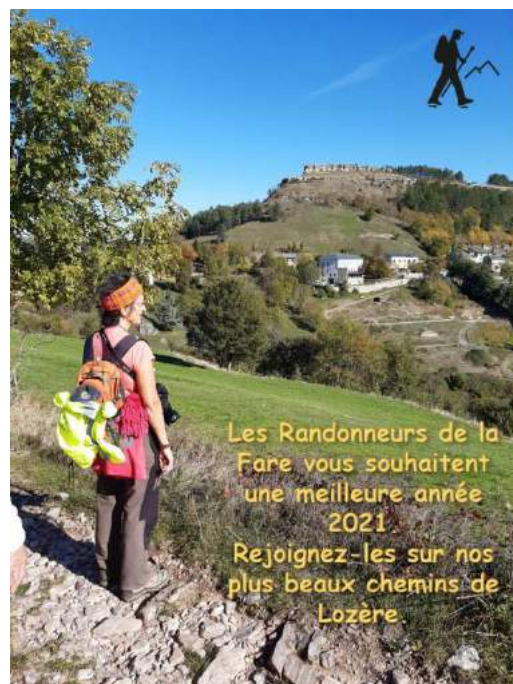
En effet, sur 36 randonnées programmées, 21 ont été annulées et nos Randonneurs auront rongé leur frein en tournant seuls une heure durant à moins d'un kilomètre de chez eux pour ne pas perdre la forme, un chemin de Croix !

Les aléas sanitaires, même s'ils ont permis d'organiser 3 randonnées pour la Communauté de communes, auront repoussé d'une année les balisages de sentiers à son profit.

21 semaines sans sortie, c'est aussi 21 semaines sans ces instants de partage entre amis que représentent les randonnées, le ciment de la cohésion du club. Quant aux moments de convivialité, si la « rando-repas » de fin de saison a été sauvée in-extremis, l'annulation de la soirée de Noël aura porté le coup de grâce à une année à oublier très vite.

Mais avec opiniâtreté, les Randonneurs de la Fare se tournent résolument vers l'avenir.

Pour 2021, ils ont bâti une programmation encore plus belle, qui les ramènera sur les plus beaux sentiers de Lozère



Si le cœur vous en dit, rejoignez-les !

Le programme 2021 des randonneurs de la Fare est consultable sur leur site :

<http://randonneursdelafare.blogspot.com/>

Comité des Fêtes du Monastier

Le Comité des Fêtes du Monastier vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2021 et espère vous rencontrer bientôt pour retrouver une vie sociale normale.

Suite à une réunion, nous avons décidé de vous présenter notre calendrier évènementiel pour 2021 qui commencera le :

- **13 Mars : Soirée à thème (repas animation)**
- **2 Mai : « La Monastierienne »**
- **12-13 Juin : Fête du village**
- **13 Juillet : Fête Nationale**
- **15 Août : Vide grenier**
- **26 Septembre : Marche Gourmande**
- **23 Octobre : Soirée à thème**

Nous espérons reprendre nos activités dès que la situation sanitaire le permettra.

Merci de votre compréhension.

Entente Sportive Chirac Le Monastier



L'année 2020 laissera un gout amer à beaucoup d'entre nous. Pour ce qui concerne notre association, après le choc du premier confinement, qui a provoqué l'annulation de toutes nos manifestations du printemps dont le tournoi du cœur, une reprise des activités sous haute surveillance en septembre a été stoppée nette mi-octobre du fait de la mise en œuvre d'un nouveau confinement (conséquence d'une reprise très forte de l'épidémie de Covid 19). Heureusement, nous avons pu organiser notre AG en juin et établir un budget en forte baisse pour la saison 2020/2021. J'avais, d'ailleurs, précisé, dans le compte rendu de cette AG, que les mesures d'économies prévues, devraient être revues en cas de nouveau confinement. C'est le cas aujourd'hui et nous devons tenir compte des pertes de recettes conséquentes pour le club. La situation financière est, malgré tout, saine, mais il nous faut être encore plus rigoureux et prudents.

Sur le plan sportif, notre équipe fanion a très bien démarré la saison et se situe en tête du classement. C'est beaucoup plus compliqué pour l'équipe deux qui pointe en fin de classement. Le fait, cette année, d'évoluer avec nos amis aveyronnais donne un nouveau challenge et donc une motivation supplémentaire à nos équipes lozériennes.

La reprise des compétitions est prévue pour fin janvier si tout va bien.



Equipe fanion



Ecole de foot Val Colagne (U 10, U11)

L'école de foot Val Colagne a dû interrompre ses activités durant une période plus courte. En effet, les entraînements ont repris début décembre (Avec des mesures de sécurité renforcées).

En respect des normes de prudence et de distanciation, l'AG de l'ADFL a dû être reportée au 19 décembre 2020 avec des mesures de sécurité renforcées. Je remercie M Ferrères, Président de l'ADFL et Lionel Bouniol, maire de Bourgs sur Colagne pour leur contribution active à l'organisation de cette AG à la salle Colucci dans un contexte sanitaire difficile. A l'issue de cette réunion, un nouveau Comité Directeur (12 membres) a été élu (unanimité moins une abstention), pour gérer les affaires du football lozérien pendant 4 ans. Giovanni Péri est donc le nouveau Président élu de l'équipe à laquelle j'ai accepté de participer.

Compte-tenu du contexte, beaucoup de travail nous attend et la nouvelle direction va se mettre au boulot immédiatement. Il faut absolument maintenir et développer le football en Lozère car cela est, selon nous, primordial pour une bonne partie de notre jeunesse.

Du fait de cette crise sanitaire qui a fragilisé les trésoreries et réduit le nombre de licenciés, ce combat doit être mené, non seulement par le Comité Directeur, mais aussi et surtout par tous ceux qui peuvent apporter leur contribution à quelque niveau que ce soit.

Nous fondons beaucoup d'espoir dans la mobilisation des parents, bénévoles, sponsors et collectivités locales pour relancer rapidement nos clubs et apporter les bienfaits d'une pratique sportive essentielle au maintien de la bonne santé de nos jeunes.

C'est donc, conscient des difficultés, mais pleinement motivés, que nous abordons l'année 2021 en espérant fortement qu'elle nous fera oublier cette triste année 2020. Pour notre club, nous savons pouvoir compter sur la fidélité de nos financeurs qu'ils soient publics ou privés, afin de compenser, en partie, les pertes de recettes importantes de l'année qui vient de s'achever.

C'est dans ce contexte délicat, mais plein d'espoir, que, au nom de l'ESCM, je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne, une très bonne année 2021.

Vive l'Entente Sportive Chirac le Monastier
Pour l'ESCM, le président, Bernard Castan

Club de l'Amitié / Générations-mouvement

Cette année se termine, nous oserions presque dire : BRAVO !

Mais cela veut dire que nous croyons que 2021 nous permettra à nouveau les rencontres quotidiennes : belote, jeux, pétanque, chorale et les moments festifs. Gardons tous ESPOIR !

- Dès que cela sera possible des cours d'informatique débuteront car la crise sanitaire nous a montré l'importance d'internet pour maintenir le lien.
- Un atelier chaise verra le jour avec un petit effectif pour ceux qui le souhaitent.
- Le 16 et 17 avril le forum : Santé, senior, handicap devrait se tenir à Mende (sous réserve de la baisse de l'épidémie).

Avant de terminer au nom du Conseil d'administration et de moi-même, je vous souhaite à tous une bonne année et surtout une bonne santé, pleine de joie, santé et de bonheur pour chacun d'entre vous et pour les êtres qui vous sont chers !

PHOTO-CLUB LOT-COLAGNE de CHIRAC



Pour le Photo-Club l'année 2020 aurait dû être celle d'une expérience hors

du commun.

La pandémie en a décidé autrement !

En premier lieu les Rencontres photographiques ont été annulées à 15 jours du jour J puis reportées à mars 2021. Affiches et dépliants imprimés, la logistique achevée ... bref une grande déception pour les adhérents qui se sont investis. A ce jour nous ne sommes pas certains que l'expo soit possible aux 26, 27 et 28 mars comme prévu.

Les rencontres photographiques sont un peu l'aboutissement d'une année active avec des sorties riches d'échanges entre adhérents dont le but est de progresser dans la pratique. Or de cela non plus il n'y a pas eu.

La seule activité aura été la remise à plat de notre site internet, que les adhérents ont enrichi.

C'est déjà ça !

D'ailleurs ces adhérents vous y adressent leurs vœux en photos. N'hésitez pas à parcourir les différentes galeries.

L'autre sujet de taille interrompu par la crise sanitaire est ce beau projet en coopération avec la Commune de Bourgs sur Colagne. Nombre d'entre vous ont certainement entendu parler de ce circuit dans les rues des villages avec une quarantaine de grandes photos sur des façades aimablement mises à disposition par des propriétaires pour mettre en valeur le "Savoir-faire" local. Nos artisans, commerçants, agriculteurs, professionnels de la santé, associations et tous ceux qui pratiquent une activité qu'elle soit courante, originale, mal connue ou en voie de disparition.

Un important travail de repérage, de consultation, de négociation, de prises de vues a été entrepris avec le soutien des élus pour donner à la cité une image d'elle-même, avec toutes ses composantes et sa vitalité.

Et bien ce projet pourtant bien entamé a été mis en suspens par la crise sanitaire.

Retardé mais certainement pas abandonné. Les adhérents ont hâte de reprendre les séances de prises de vues avec celles et ceux qui sont les acteurs de ce savoir-faire et dont un cinquième de ces séances est déjà effectué.

Gageons que le vaccin et toutes les mesures de protection aient raison de ce drame planétaire.

Site Internet : photoclubchirac.org
Contact : president@photoclubchirac.org

Infos Associatives

**Les
sapeurs
pompiers
de Chirac
vous
adressent
leurs
meilleurs
vœux
pour 2021.**



Cette année 2020 a été exceptionnelle à bien des égards, ainsi la traditionnelle tournée des calendriers n'a pas été conforme à la tradition. Nous regrettons de n'avoir pu venir directement à votre rencontre, mais le respect des règles sanitaires nous empêchait de faire autrement.

Toutefois, nous tenons à vous remercier chaleureusement pour les nombreux courriers, dessins, remerciements et dons que nous avons reçus. Ceux-ci nous encouragent à poursuivre notre investissement et nous permettront d'assurer la vie du centre nécessaire à la cohésion de groupe.

L'ensemble des sapeurs pompiers de Chirac vous souhaite une belle année 2021.

Ensemble contre le Cancer : Bilan des 33 Heures 2020

Malgré une année particulièrement difficile avec cette pandémie, l'association « Ensemble contre le cancer » a tenu à organiser son week-end de récolte de fonds pour la recherche. Il y a eu lieu les 2 et 3 octobre 2020.

Nous avons maintenu la fabrication et la vente du pain et des fouaces, la vente de repas et de manouls, une tombola en remplacement du loto qui ne pouvait avoir lieu à cause des restrictions de participants, la vente de bulbes de jonquilles et le trail.

Un temps exécrable nous a obligés à nous replier en intérieur et quelques animations maintenues ont souffert de ces conditions météo, particulièrement le trail.

Malgré tout, la somme de 13 090,00€ a été récoltée. Somme que nous partagerons comme d'habitude entre l'Institut Curie et l'ICM Montpellier.

Les coussins cœur réalisés par des résidentes de l'IMP Ste Angèle et leurs animatrices ont été particulièrement appréciés à Montpellier et ont été distribués aux malades dès réception.

Nous précisons aux personnes qui ont acheté des bulbes de jonquilles et nous les ont confiés afin qu'ils soient plantés entre les deux villages de Chirac et du Monastier, que cela a bien été fait. Il en restait un certain nombre que nous avons proposé à la mairie.

Le conseil municipal a donné son accord pour ce rachat et ils ont été plantés à divers endroits de la commune. Vous pourrez le constater dès l'arrivée des beaux jours.

Encore une fois merci à tous commerçants, entreprises du bassin de vie, artisans et bénévoles, pour vos dons et vos lots. Sans vous rien ne pourrait se faire.

Merci pour votre générosité, pour votre aide et nous vous disons encore une fois à l'an prochain.

Une curieuse année 2020 pour l'Association pour la mise en valeur du Patrimoine de Bourgs-sur-Colagne...

Fin 2019, faute de membres présents, l'Assemblée générale de notre association n'a pu se tenir et a été reportée au printemps 2020 à après les élections municipales et communautaires. Mais c'était sans compter avec le confinement qui s'invita dès mars 2020 et perturba durablement le déroulement de l'année.

Notre Association ne fut pas pour autant en sommeil... Elle répondit à la demande de la Municipalité de Bourgs-sur-Colagne pour contribuer à préparer une application numérique destinée à promouvoir les villes et bourgs de la Lozère qui l'animent à l'année comme cœur de bassin de vie. Cette opération a été initiée par le Département de la Lozère et mise en œuvre par la Direction générale et les services concernés du Département et l'Office de tourisme du Pays du Gévaudan. Cette application numérique se développe sous la forme d'un jeu-parcours. Une manière ludique de joindre l'utile et l'agréable.

L'Association, avec l'aide de plusieurs de ses membres, notamment ceux qui composent le Bureau, ont apporté leurs connaissances, leur point de vue, sur ce qu'il convenait le mieux pour mettre en valeur le bourg du Monastier, mais également celui de Chirac, car l'histoire de ces deux bourgs les lient intimement.

Espérons que la mise en application numérique du bourg du Monastier pourra s'accompagner de celle du bourg de Chirac. L'histoire sert de *fil rouge* pour découvrir nos deux bourgs ; elle invite à (re)découvrir sous un jour nouveau, plus complet, notre vie communale, son patrimoine, bâti, de chemins, de savoir-faire, culinaire et, bien entendu paysager.

Ainsi apprendra-t-on que la fougasse était bien connue dans et autour de notre vieux prieuré du Monastier dès le XIème siècle...

Habitants et touristes sont attendus pour vivre une nouvelle aventure, à la découverte de nos paysages, de notre art de vivre, de nos commerces, de nos fêtes et, tout simplement, de notre vie quotidienne faite de l'irrésistible envie de toujours bien accueillir : nouveaux habitants comme touristes.

Venez donc nous rejoindre dans l'Association pour donner vos idées et nous tourner tous ensemble vers... l'avenir.

*Didier DASTARAC
et les Membres du Bureau
7 décembre 2020*

Renseignements :
**Association pour la
sauvegarde et la mise en
valeur du Patrimoine
de la commune de Bourgs-
sur-Colagne**

Siège social : Salle René-
Grousset
Mairie du Monastier
48100 BOURGS-sur-
COLAGNE

mail :
patrimoinebourgssurcolagne
@gmail.com
dastaracdidier@yahoo.fr

tél. 04 66 32 77 26
ou 06 81 58 60 69

Foyer rural

Le foyer rural vous offre ses meilleurs vœux pour 2021, que cette nouvelle année nous amène joie, enthousiasme et lien social qui nous ont tant manqué en 2020.

Début octobre nos activités avaient repris et ont dû être interrompu par le deuxième confinement. Pas de conférence gesticulée « Zatybie » autour des problèmes de dyslexie, dyscalculie et autres, pas de marché de Noël, pas de spectacle.

Merci à tous ceux qui ont répondu à notre appel pour la décoration de leur maison pour les fêtes.

A ce jour nous avons fixées deux dates :

- Le vendredi 12 février dans le cadre de « contes et rencontres » nous recevrons « La Mal Coiffée » Ce groupe est composé de 4 jeunes femmes qui réinventent un chant polyphonique ou la poésie et la langue occitane sont indissociables de l'expression populaire. Spectacle à 18h30 salle Colucci réservation au 0680272392
- Le samedi 27 février 30 ème fête du cochon

Bien entendu ces manifestations ne pourront se tenir que si les normes sanitaires le permettent.

La Gazette Municipale de Bourgs sur Colagne est consultable en version colorée sur le site : <https://www.bourgssurcolagne.fr/>

État Civil

Naissances

MOISSET Mathis né le 27/09/2020

Mariages

DUMORTIER Jérémy et GARRIGUES Nancy le 12/12/2020

Décès

Odette PELAPRAT veuve MEISSONNIER le 26/05/2020

Émilie GISCARD veuve GARDES le 01/10/2020

Odette GARDES veuve CANTAGREL le 13/10/2020

Françoise PILBOUE veuve CANITROT le 22/10/2020

Yvette OZIOL épouse FORESTIER le 03/11/2020

Claude MERCIER veuve BOYER le 17/11/2020

Joseph HERMET le 24/11/2020

Marie VIDAL veuve CLAVEL le 28/11/2020

Angèle PATÉ veuve BERTHEREAU le 29/11/2020

Germaine FAVIER le 29/11/2020

Anna TEISSANDIER le 19/12/2020

Marie BRUNEL le 20/12/2020

Maria DAL ZOTTO veuve CARI le 03/01/2021

Infos pratiques

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Dr MASSON (Généraliste) : 04 66 31 03 87

Dr SURCA (Gynécologue) : 04 66 31 92 88

Mme FOUBERT/M. SEGUIN (Infirmiers) : 04 66 47 39 58

Cabinet GILLES (Kiné) : 04 66 48 57 34

Cabinet ROMAN (Kiné) : 04 66 45 89 56

Mme MOUTON (Ergothérapeute) : 06 73 80 61 23

Mme PENAS (Ostéopathe) : 06 62 41 16 06

M. SANCINET (Médecine Chinoise) : 04 66 32 46 54

Votre Mairie

Contact : mairie@bourgssurcolagne.fr

Mairie de Bourgs sur Colagne

26, Avenue de la République

Le Monastier

48100 BOURGS SUR COLAGNE

Tel : 04 66 32 72 17

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 10h-12h / 14h-16h

Le vendredi et samedi 10h-12h

Mairie annexe de Chirac

Quartier du Rieu

Chirac

48100 BOURGS SUR COLAGNE

Tel : 04 66 32 70 06

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Le vendredi 8h30-12h / 13h30-17h

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

En Lozère,
les secours sont assurés
à 100 % par
des volontaires.

Ces femmes et ces hommes ont
choisi, en plus de leur activité
principale, de donner de leur
temps pour se former et porter
secours à leurs concitoyens.

Renseignez-vous !

Les Sapeurs-Pompiers de Chirac recrutent !

Vous pouvez adresser votre
candidature au Chef de centre
à l'adresse suivante :

Centre de Secours de Chirac
ZA d'Entraygues
48100 Bourgs-sur-Colagne

bureau du volontariat
SDIS48 : 04 66 65 68 10

